

Procès-verbal de décision du président

SASU 2A TRANSPORT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000€

Siège social avant transfert : 255 rue de la tramontane 30133 Les Angles

RCS : ville de Nîmes

Siren : 992 575 316

Il a été conclu le 11/11/2025 les éléments suivants :

Le Président de la société 2A TRANSPORT, société par actions simplifiée unipersonnelle, immatriculée au RCS sous le numéro 992 575 316, dûment habilité conformément aux statuts, décide

Article – 1 Transfert du siège social

Le siège social de la société est transféré à compter du 11/11/2025 de 255 rue de la tramontane 30133 Les Angles à la nouvelle adresse suivante 71 rue de l'Aspic 30126 Lirac

Article – 2 Modification corrélative des statuts

Par conséquent, l'article relatif au siège social dans les statuts est modifié comme suivant :

Le siège social est fixé au 71 rue de l'Aspic 30126 Lirac. Il pourra être transféré en tout autre lieu du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du Président, et partout ailleurs par décision de l'associé unique modifiant les statuts.

Article – 3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs nécessaires sont donnés au Président pour effectuer l'ensemble des démarches nécessaire concernant le changement d'adresse (annonce légale ; INPI...).

Fait à Les Angles, le 11 Novembre 2025.

Le président

ARGILLIER Andréas

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Argillier', with a stylized flourish at the end.